



## Demande annulation de vente véhicule occasion

Par **ja53tol**, le **13/10/2014 à 10:40**

J' ai acheté un véhicule d' occasion à un particulier et suite à un problème de compteur plus rien ne c' est affiché le témoin de température c' est allumé manque de liquide de refroidissement et joint de culasse HS, après vérification le kilométrage sur le certificat de vente est de 226000km et sur le controle technique il est de 400095 en sachant qu' une ampoule était grillée lors de l' achat du véhicule je ne pouvait pas voir le kilométrage de plus des phares aux xénon ont été montés dessus sans lave phare donc il ne passe pas au controle technique, je voudrai savoir si je peux faire annuler la vente pour tromperie et quelles démarches dois je faire acheté le 23/08/2014 je passe les autres surprises que j' ai eu rapidement batteries HS etc

**Bonjour,**

***La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".***

***Merci pour votre attention...***